



REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de CHAUMONTEL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 48 de la loi du 5 avril 1884)

En séance ordinaire :

LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 – 20H00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL



En séance publique, avec retransmission en direct audio et vidéo sur le site
www.ville-chaumontel.fr

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 24 juin 2024
- Lecture des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Municipal

RESSOURCES HUMAINES

1. Astreintes et modalités d'indemnisation. Rapporteur : Monsieur le Maire

AFFAIRES GENERALES

2. Motion relative à l'ascenseur non fonctionnel du pôle médical. Rapporteur : Monsieur le Maire
3. Acceptation de la modification de l'annexe 2 de la convention de vidéoprotection avec la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France. Rapporteur : Monsieur Jacques Gaubour
4. Signature de la convention de transfert de compétence de voirie des communes à la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France. Rapporteur : Monsieur Jacques Gaubour
5. Concours des maisons fleuries. Rapporteur : Madame Virginie Viéville

Fait à CHAUMONTEL, le 19 septembre 2024



Le Maire,
Sylvain SARAGOSA